

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du **28 OCT. 2025**

fixant la composition de la commission du recrutement pour l'accès au corps de secrétaire administratif au ministère de la justice au titre de l'année 2025 par la voie du détachement en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi en qualité de travailleur handicapé

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 93 ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application des dispositions de l'article L352-4 du code général de la fonction publique ;

Vu décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1231 du 26 novembre 2019 modifiant le décret n° 2011-1252 du 7 octobre 2011 portant statut particulier des secrétaires administratifs relevant du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu le décret n°2025-695 du 24 juillet 2025, et notamment ses articles 50 et 58, modifiant les livres Ier et II du code général de la fonction publique et relatif aux dispositions réglementaires du livre III du même code ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2018 portant modification de l'arrêté du 31 août 2011 portant application, au ministère de la justice, du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'avis d'appel à candidatures du 10 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2025, l'ouverture du recrutement pour l'accès au corps de secrétaire administratif au ministère de la justice par la voie du détachement en faveur des fonctionnaires en situation de handicap.

ARRETE :

Article 1er

La commission du recrutement pour l'accès au corps secrétaire administratif au ministère de la justice organisé au titre de l'année 2025 par la voie du détachement en faveur de fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi en qualité de travailleur handicapé dans le ressort du secrétariat général est composée de la manière suivante et par ordre alphabétique :

Monsieur Adrien FAUCHIER, attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint au chef de bureau de la santé, des conditions et de la qualité de vie au travail ;

Monsieur Brice FLORIN-PEZZINI, attaché d'administration de l'Etat, adjoint au chef du bureau des carrières et de la rémunération des personnels de l'administration centrale ;

Monsieur Julien MATHIEU, attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint au chef de bureau du garde des Sceaux, cabinet du garde des Sceaux ;

Article 2

Monsieur Brice FLORIN-PEZZINI est désigné pour présider la commission de sélection.

Article 3

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **28 OCT. 2025**

Pour le ministre et par délégation :

Le sous-directeur de la stratégie, de l'attractivité
et de l'accompagnement des évolutions professionnelles

*Sous-directeur de la stratégie,
de l'attractivité et l'accompagnement
des évolutions professionnelles*

C. PORTE